

Communication

CG de la Mayenne : information des habitants

Pour informer les Mayennais de l'actualité économique, culturelle, sportive et institutionnel de leur département, le Conseil général de la Mayenne envoie, tous les 15 jours, une lettre d'information par e-mail aux habitants qui se sont abonnés sur son site Internet. N'ayant aucune solution de routage particulière, le Conseil général effectuait l'envoi de cette lettre d'information via sa propre solution interne de diffusion, mais une telle procédure ne permettait aucun retour d'information sur les envois (taux d'ouverture des e-mails, informations les plus lues...). A l'occasion de la refonte de la lettre d'information, en septembre 2006, le Conseil général a opté pour une solution d'e-mailing professionnelle permettant un suivi précis et des retours concrets sur le ressenti des abonnés. La solution WebAsp5 de EmailStrategie a été retenue. Le routage des lettres d'information est effectué avec une base de données de plus de 3.000 e-mails.

D'un point de vue technique, la procédure d'envoi est simple. Le Conseil général de la Mayenne fournit à EmailStrategie® la base de données emails ainsi que la base HTML du message. Une fois la commande effectuée, le routage de la lettre d'information est lancé par EmailStrategie® avec un dédoublement automatique des e-mails. Les webmasters du Conseil général peuvent ensuite se connecter à leur espace personnalisé en ligne sur la

plateforme WebAsp5, protégé par un login et un mot de passe, dans lequel ils accèdent au service de statistiques et "tracking". Ce dernier est composé de 12 modules statistiques permettant de mesurer l'impact de l'e-mailing réalisé : statistiques générales et d'évolution, Linkstats, FAI & webmails, profiling, Sitewebtracking & ROI, domaines & configurations, Map Pays, export CSV, export XML, code sources, réception des statistiques par e-mail.

Le Conseil général s'estime satisfait de la solution adoptée. "Nous pouvons connaître les liens où les internautes ont le plus cliqué, recevoir les emails erronés et les désabonnements ce qui nous permet d'améliorer notre base de données, connaître le taux d'ouverture des e-mails... Par ailleurs, nous avons été agréablement surpris du taux d'ouverture assez élevé de notre lettre d'information !" confie Nathalie Moreau, directrice adjointe de la communication du Conseil général de la Mayenne. "Cette procédure a permis de se rendre compte que certains sujets, que l'on croyait peu attractifs, notamment relatifs à l'institution, étaient lus, et que le taux de lecture de notre lettre était lié à la période de l'année à laquelle elle était envoyée (vacances, rentrée...). Nous pouvons affirmer que notre but est atteint : cibler les bonnes personnes avec les bonnes informations".

■ **Source** : <http://www.cg53.fr>